



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E118030

VALABLE JUSQU'AU

13/09/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 794 078 352 00026

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2129183-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C13439X1247000/001

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C13439X1247000/001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : AIRR HABITAT

1 RUE LEON APPERT
91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

Téléphone : 01 69 43 60 03

Portable : 06 09 25 47 73

Fax :

Site Internet :

E-mail : rdutailly@airr.fr

Responsabilité légale :

DUTAILLY ROMAIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/12/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	14/09/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/09/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	10/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/09/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	14/11/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	12/12/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/12/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.